

Mondialisation

L'accaparement des terres, entre Monopoly et colonisation*

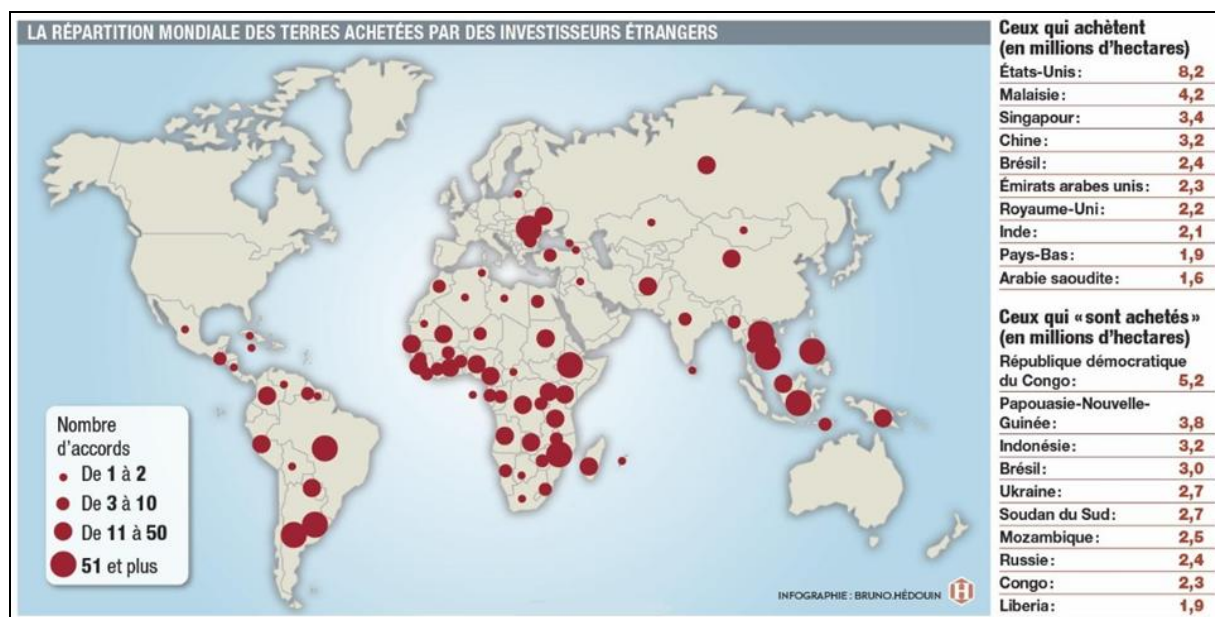
Michel Husson, *Humanité Dimanche* n° 621, 9 août 2018

Les investisseurs internationaux mettent le grappin sur les terres cultivables de la planète. Dans des pays où il n'y a pas de droits de propriété solidement établis, ces achats se traduisent pour les paysans par des expulsions pures et simples.



L'achat de terres par des investisseurs étrangers est l'une des nouvelles formes de la mondialisation. Ce phénomène a pris une ampleur particulière après le boom des prix agricoles de 2007-2008. On parle d'accaparement des terres et en anglais de *land grabbing*, un terme plus critique, qui implique l'idée de mainmise.

Une grande opacité entoure les accords et il est donc difficile de mesurer l'ampleur exacte du phénomène. Les deux sources disponibles – soit la base de données [Land Matrix](#) établie par l'International Land Coalition et celle de l'ONG [Grain](#) – convergent pour estimer que la surface concernée est de l'ordre de 30 à 37 millions d'hectares (soit entre 300 000 et 370 000 km²).



un enchevêtrement opaque des investissements

Les données de Land Matrix montrent le caractère très généralisé du phénomène. À peu près tous les pays – hormis ceux d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest – sont concernés comme « receveurs ». Mais, et c'était a priori moins évident de manière intuitive,

* L'ensemble des références utilisées et une note plus technique sont disponibles [ici](#).

c'est tout aussi vrai pour les pays « émetteurs ». Cela veut dire qu'il existe des investissements croisés au sein d'une même région du monde, notamment en Afrique. La carte ci-dessous montre la répartition géographique des accords.

Du côté des principaux pays investisseurs, on trouve en tête les États-Unis, avec 8,2 millions d'hectares recensés. La Chine ne vient qu'en quatrième position, après la Malaisie et Singapour. Du côté des pays « receveurs », tous les continents du Sud sont concernés, avec notamment la République démocratique du Congo, le Brésil et l'Indonésie, auxquels il faut ajouter l'Ukraine et la Russie.

Contrairement à une idée reçue, la présence des États-Unis en Afrique est plus de trois fois supérieure à celle de la Chine. Cependant, ces données ne rendent pas compte de l'enchevêtrement des investissements ni des spécialisations. C'est ce qui permet sans doute d'expliquer pourquoi le Brésil a vendu 2,4 millions d'hectares à des investisseurs étrangers, mais en détient 3 millions dans d'autres pays.



souveraineté alimentaire remise en cause

Certains accords prévoient des investissements d'infrastructure susceptibles d'avoir des effets positifs. Mais dans la majorité des cas, comme le souligne l'International Land Coalition, « le modèle dominant d'acquisition de terres à grande échelle a mis en péril les droits et les moyens de subsistance des communautés rurales ». Rien ne permet d'« invalider l'idée qu'il s'agit de mainmise sur les terres ». Dans des pays où il n'existe pas de droits de propriété solidement établis, où les autorités locales ont un intérêt direct à passer un deal avec les multinationales, les achats de terres se traduisent souvent par des expulsions

En 2016, une coalition internationale d'ONG a publié le rapport « [Terres communes : sécuriser les droits fonciers et protéger la planète](#) ». Il souligne que « les peuples autochtones et les communautés locales protègent la moitié des terres du globe, mais n'en possèdent formellement que 10 % ». Ce sont donc 2,5 milliards de personnes qui sont « menacées par la faim et la pauvreté si leurs droits fonciers ne sont pas protégés ». La campagne Land Rights Now appelle au doublement de la surface des terres appartenant aux communautés d'ici à 2020.

L'éviction de l'agriculture paysanne par l'agrobusiness prive les paysans de leurs ressources. Si certains trouvent un emploi d'ouvrier agricole mal payé, la majorité va grossir les rangs des sans-terre qui végètent autour des grandes villes ou bien cherchent à émigrer. Et comme une partie des terres est utilisée à des productions comme les biocarburants ou l'huile de palme, c'est l'autosuffisance alimentaire qui est remise en cause. Sans même parler des effets collatéraux sur l'accès à l'eau, détournée au profit de cultures comme celle du sucre de canne, et de l'impact sur l'environnement.

Le seul point positif est que les mouvements sociaux et les campagnes de soutien ont quelque peu freiné le développement du phénomène et contribué à porter le problème sur la place publique. Enfin, la question concerne aussi un pays comme la France. Une loi contre l'accaparement des terres agricoles a été en partie invalidée par le Conseil constitutionnel sous prétexte qu'elle portait « [une atteinte disproportionnée au droit de propriété et à la liberté d'entreprendre](#) ». Un bon résumé !

Pourquoi acheter des terres ?

L'agriculture est devenue un bon placement, que ne négligent pas les multinationales ni même certains grands fonds de pension. Les terres achetées permettent de mener à grande échelle des cultures non alimentaires. Mais les investisseurs peuvent aussi chercher à garantir les sources d'approvisionnement en produits agricoles. La question est alors de savoir si le produit des terres achetées est plutôt destiné à la revente sur le marché mondial ou sur celui du pays investisseur. C'est cette question que se sont posée les auteurs [d'une étude récente du FMI](#). Ils montrent que les achats de terres relèvent plutôt d'un « investissement visant à l'indépendance alimentaire que d'une plateforme de recherche de profit ». Mais ce constat ne change rien au fait qu'il s'agit la plupart du temps d'une spoliation, par ailleurs souvent financée par la Banque mondiale.